EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 141665465

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26051872

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D122[illegible]

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
EF-814-FD(F)	31/07/2020	15/09/2016

Marque	Désignation commerciale
VOLKSWAGEN	GOLF SPORTSVAN

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WVWZZZAUZGW568318	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10VWGVPH68F703	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

172016

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave : AV

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AVG

6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute : AVG

8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AVD, AVG

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : G

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

02.01.2025: 122 735 km / 16.01.2023: 80 007 km / 23.10.2020: 45 189 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-8.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	2 %		13 %	
Force verticales :	825 daN		583 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	260 daN	235 daN	187 daN	173 daN
Déséquilibre (< 20%) :	10 %		8 %	
Forces de freinage (efficacité) :	260 daN	235 daN	187 daN	173 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 60 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 20 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-2.6 %	-3.7 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-1.6 %		